



ANEPF

Responsable d'étude clinique

Description du poste

Le pharmacien responsable d'étude clinique joue un rôle clé dans la **conception**, la **mise en œuvre**, et le **suivi des essais cliniques** visant à évaluer l'**efficacité**, la **sécurité**, et la **tolérance** de nouveaux médicaments ou traitements.

Sa mission est de s'assurer que chaque étape de l'étude respecte les **normes scientifiques, éthiques, et réglementaires**. Il est aussi responsable de la **publication des résultats** de son laboratoire auprès de la communauté scientifiques et de la **rédaction des articles**.



Formations

Diplôme de pharmacien (diplôme d'État ou équivalent) avec une spécialisation en **recherche clinique**, en **développement des médicaments** ou en **pharmacologie**.

Une expérience dans l'**industrie pharmaceutique**, les **CRO** (Clinical Research Organizations), ou les **centres hospitaliers**, notamment en tant qu'attaché de recherche clinique, est souvent requise.

Pour savoir si une filière recherche ou double-cursus pharma-sciences existe dans ta ville, je t'invite à consulter ce document [2024-2025_Rapport_Accès à la recherche.docx](#)



Compétences à développer

- Connaissance approfondie de la pharmacologie, des Bonnes Pratiques Clinique (BPC) et de la réglementation en matière d'essais cliniques.
- Gestion de projet et en communication interdisciplinaire.
- Capacité à analyser et interpréter des données scientifiques.
- Sens de l'éthique et rigueur scientifique.

Qualités requises



- Connaissances scientifiques
- Mobilités afin de se déplacer en congrès/séminaire
- Communication, qualités relationnelles, expression écrite et orale correcte

Evolution de carrière

- Directeur de recherche clinique
- Responsable de pharmacovigilance, d'études pharmaco-économiques, de l'assurance qualité, de projet R&D

Domaine Lieu d'exercice



- laboratoires pharmaceutiques,
- organismes de recherche sous contrat,
- hôpitaux universitaires

Rémunération

Entre 50 000 à 80 000€
brut par an

Langue



Anglais
indispensable